

Article 5 - Règles de vie et d'utilisation du domaine en 2026

Les clients s'engagent à respecter le règlement intérieur applicable sur le domaine pour l'année 2026. Cela inclut le strict respect de l'étiquette de golf sur le practice, le maintien en parfait état des gîtes et des extérieurs, ainsi que les règles de courtoisie et de sécurité liées aux activités sportives.

Clause de Responsabilité : La responsabilité de Golf Open Sport ne saurait être engagée pour tout vol, perte ou dommage causé aux effets personnels des clients durant leur présence sur le domaine (gîtes, practice ou parkings) au cours de l'année 2026.

Article 6 - Assurances

Pour toutes les activités et séjours de l'année 2026, le client doit être titulaire d'une police d'assurance responsabilité civile personnelle. Golf Open Sport maintient à jour ses assurances professionnelles d'exploitant pour couvrir ses structures durant toute la saison 2026.

Article 7 - Protection des données (RGPD)

Les données personnelles collectées au cours de l'année 2026 font l'objet d'un traitement informatique conforme au RGPD pour la bonne exécution des contrats et de la facturation. Le client conserve ses droits de rectification et de suppression sur simple demande.

Article 8 - Litiges et Droit applicable

Les contrats conclus en 2026 sont soumis à la loi française. Tout litige non résolu à l'amiable sera porté devant les tribunaux compétents du siège de l'entreprise.